



SOS Enfants Abandonnés asbl

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

A.S.B.L. fondée par André MOTTE DIT FALISSE - Rue de Tilleur, 54 à B-4420 Saint-Nicolas - Belgique



Le centre accueille les enfants malades, abandonnés et démunis de moyens pour se faire soigner

Il s'agit d'une initiative des Sœurs Franciscaines Stigmatines, une congrégation créée en 1850, à Florence et qui compte en République Démocratique du Congo, 1500 religieuses actives dans les domaines de l'éducation des enfants défavorisés, de l'avancement de la condition féminine, l'amélioration des soins de santé de la population défavorisée.

Sœur Justine Musau, la directrice du centre nous décrit les difficultés que présentent pour les populations de ce pays la simple survie au quotidien et pour les enfants, la préparation à la vie. Elle nous fait connaître l'œuvre sociale du Centre Marie Stella.

**LE « CENTRE MARIE STELLA »,
CRÉÉ EN 2005 DANS LA
BANLIEUE DE KINSHASA,
PREND EN CHARGE 50
ENFANTS ABANDONNÉS
ET AIDE 20 FILLES MÈRES**

Elle nous adresse une demande d'aide à un projet de création d'un élevage de poules pondeuses, visant à procurer une certaine autonomie financière au centre et par là, à faciliter le travail d'encadrement et d'éducation des enfants pris en charge.

La situation économique générale dans laquelle vivent ces populations est catastrophique. Sœur Justine nous écrit : « *La mise en place des institutions démocratiques tant attendues n'ayant encore apporté aucun soulagement apparent pour la population, les familles continuent à croupir sous le poids de la misère.*



La persistance de cette crise se caractérise par un chômage généralisé, la dislocation des familles, la sous alimentation, l'échec scolaire, le vagabondage, la délinquance : vol, viol, prostitution. Le grand nombre de maternités précoces, souvent irresponsables, les avortements clandestins... Cette situation a pour conséquence que de nombreux enfants se retrouvent en situation difficile, parmi lesquels un grand nombre vit dans la rue abandonnés à eux-mêmes.

Devant la souffrance de ces enfants, nous ne pouvons pas fermer les yeux ».

Le **Centre Marie Stella** est la réponse, à leur mesure, que les religieuses franciscaines apportent à ce désastre. Sœur Justine nous décrit : « *Il s'agit d'une structure caritative d'accueil et d'encadrement des enfants malades, abandonnés, orphelins de père et de mère, les enfants en dérive, trop petits pour se prendre en charge. Nous leur offrons*

l'hébergement, des soins, de quoi manger, de quoi se vêtir, l'accès à l'école, tout cela avec nos trop maigres moyens. L'âge des enfants varie entre 3 et 15 ans. Actuellement, le centre encadre 50 enfants abandonnés ».

La création d'un élevage de poules pondeuses permettra au Centre d'avoir une source de revenus régulière afin de nourrir les enfants et d'atteindre une certaine autosuffisance alimentaire en vendant des produits d'élevage. Le projet donnera aussi du travail à 20 filles mères défavorisées.

Les responsables du projet

Congrégation des sœurs franciscaines stigmatines

Sœur Justine MUSAU, Directrice du centre, tél. (00243) 81 517 17 28

Av. Bobozo, 2013, quartier Kingabwa, Limete, Kinshasa.svp_jeunes@yahoo.fr

Sœur Marie-Josée KABWUE, responsable juridique, tél. (00243) 99 828 50 98.

Av. By Pass, 5378bis Lemba, Kinshasa.adele_josee@yahoo.fr

Plan de financement

- Coût total du projet : 5 740,00 Euros
- Contribution locale : 1 740,00 Euros
- Montant sollicité : 4 000,00 Euros

Nous savons que nous pouvons compter sur votre solidarité.

Visitez notre site :

www.sosenfantsabandonnes.be

50 ENFANTS ABANDONNÉS ET AIDE 20 FILLES MÈRES

Le budget du projet

Désignation	Détails	Prix unitaire en Euros	Prix total en Euros
Matériaux pour l'aménagement d'un poulailler de 12 x 5 m	Ciment, brique, bois, clous, tôles		2 500,00
Treillis	3 rouleaux	150,00	450,00
Achat de sujets	400 poussins de ponte	1,70	680,00
Aliment démarrage	(40g x 300) x 42j soit 21 sacs de 25 kgs	12	252,00
Aliment de poulette	87 sacs	13,5	1 174,5
Produits vétérinaires	Vaccins HB1, Antibiotique (Lytricilline), Anticoccidiens (amproluim), vitamines (Olivatasol), vermifuge (pipérazine)	Forfait	200,00
Abreuvoirs	• 6 siphoides de 5 litres	6,00	36,00
	• 6 siphoides de 15 litres	15,00	90,00
Mangeoires	10 mangeoires	10,00	100,00
Divers	• 2 Pelles	7,00	14,00
	• 2 seaux plastique	6,75	13,5
	• 1 fût	68,00	68,00
	• 2 paires bottes	6,00	12,00
Logistique			150,00
Coût total			5 740,00

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix.

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou (au choix).

de mon compte n°-.....-.....

au profit du compte 000-1422898-05 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom :

Prénom :

Rue :

N° :

Code postal :

Localité :

Date :

Signature :

SOS ENFANTS ABANDONNÉS VOUS COMMUNIQUE :

Appel :

PARTICIPER À LA CRÉATION D'UN ÉLEVAGE DE POULES PONDEUSES, POUR ASSURER UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AU CENTRE STELLA MARIS, QUI PREND EN CHARGE DES ENFANTS ABANDONNÉS À KINGABWA, LIMETE, AU CONGO KINSHASA.



Activités menées pour la prise en charge des enfants : élevage des porcs.

Si vous préférez recevoir notre bulletin par mail, merci de nous communiquer votre adresse e-mail (nous épargnerons ainsi des frais de port)

**C.C.P. 000-1422898-05 ou Fortis 240-0010260 -79
de l'asbl S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

Membres : Dardenne Emile, Lehaire Ernest, Carnoy Gaëtan, Motte dit Falisse Jacques & Emmanuel, Biquet Paul, Remouchamps André, Borrelli Nicolas.

Siège social, correspondance et secrétariat :

54, rue de Tilleur à B-4420 Saint-Nicolas (Belgique)

Tél/fax : 04 252 22 28 de 12h à 16h (sauf mercredi)

e-mail : sosenfantsabandonnes@swing.be - www.sosenfantsabandonnes.be

S.O.S. ENFANTS ABANDONNES est officiellement reconnu par le Ministère des Finances.
Nous vous rappelons que vos dons sont déductibles fiscalement à partir de 40 euros par an.

Pour nous faire un don de l'étranger, communiquer à votre banque :

Nos coordonnées et notre n° de compte (voir ci-dessus)

Notre code IBAN : BE58 2400 0102 6079 - Code BIC : GEBABEBB - Banque Fortis Belgique



COPIE CLIENT / KOPIE CLIENT

montant en lettres / bedrag in letters

date mémo/memodatum montant en EUR / bedrag in EUR

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

240-0010260-79

nom bénéficiaire / naam begunstigde

S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS

4420 SAINT-NICOLAS

communication / mededeling

date de remise / datum afgifte

EURO

*Copie client, présenter uniquement en cas de versement
Kopie cliënt enkel bij storting voorleggen*

EURO

signature(s)
handtekening(en)

date de signature / datum ondertekening

VIREMENT OU VERSEMENT OVERSCHRIJVING OF STORTING

*En cas de complètement manuel, un seul caractère noir (ou bleu) par case
Bij manuele invulling, één zwart (of blauw) karakter per vakje*

*Ne pas accepter en paiement
Niet ter betaling aanvaarden*

date mémo (facultatif) / memodatum (facultatief)
(uniquement pour exécution dans le futur)
(enkel voor uitvoering in de toekomst)

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever

nom et adresse donneur d'ordre / naam en adres opdrachtgever

montant / bedrag **EUR** **CENT**

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

nom et adresse bénéficiaire / naam en adres begunstigde

S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS

RUE DE TILLEUR, 54

4420 SAINT-NICOLAS

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)

Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven